

MALAISE au conseil

► Le bourgmestre Daniel Senesael a présidé le conseil communal dans un état second

► Le malaise a plané ce mercredi soir lors du conseil communal d'Estaimpuis. Après deux assemblées où le maire, Daniel Senesael (PS), était absent, il a présidé cette séance dans un état second, rendant le conseil étrange. Le bourgmestre a aussi répondu sèchement à des élus de la minorité. Ce qui n'est pas dans ses habitudes. "Il n'est pas au top en ce moment", dira plus tard un élu de la majorité.

DANS LE CADRE du projet du nouveau cimetière à Estaimbourg, la commune va acquérir des parcelles au CPAS d'Estaimpuis. Selon l'échevin Jean-Michel Nottebaert (PS), le cimetière disposera d'espaces d'accueil pour se recueillir dans la dignité, quelle que soit l'orientation philosophique, conformément aux prescrits de la Région wallonne.

Autre point: la mise en location du gîte et du centre équestre, sis place de Bourgogne, à Estaimbourg. L'ASBL La Domaniale arrête ses activités au centre équestre et l'exploitante du gîte a fait faillite. Patrick Van Honacker (IC - CDH) a suggéré au PS de demander des subsides à la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province, pour gérer le site avec la commune.

ET LÀ, Daniel Senesael a lâché: "M. Van Honacker, vous êtes à côté de vos pompes. Ce que vous aviez fait /du temps où Patrick Van Honacker était bourgmestre, de 1977 à 1994, NLDR/, c'était très mauvais. J'ai dû remettre de l'ordre dans tout cela." Pour calmer le jeu, Jean-Michel Nottebaert a ajouté que, vu la situation budgétaire des institutions, il ne fallait pas en attendre grand-chose...

Lors du *question time*, Adeline Capart (IC - CDH) a ensuite relevé des soucis -des vols et un problème d'organisation- du côté de l'agoraspace à Estaimpuis. "Je dirais que la personne n'a pas bien fait son travail et que c'est de votre initiative", a rétorqué Daniel Senesael. Décontenancée dans un 1^{er} temps, Adeline Capart a répliqué: "C'est peut-être le bourgmestre qui doit dire au personnel ce qu'il doit faire et qui ne fait pas son travail."

Patrick Van Honacker a ensuite demandé une réponse du maire suite à une question posée lors du précédent conseil. Daniel Senesael n'y répondra pas et invitera la conseillère Isabelle Marquette (PS) à la poser au conseil de police. "Comme ça, on sera aussi dans les gazettes", a alors lâché Daniel Senesael.

La stupefaction était générale. Bernard Wattez (IC - CDH) bouillait de l'intérieur. "C'est désolant", soupirera José Lericque en secouant la tête. "Que dois-je répondre à cela?", se demandera Patrick Van Honacker.

Laurent Dupuis



► "Daniel Senesael aurait mieux fait de s'absenter à nouveau au conseil communal", a glissé un élu de la minorité à la sortie du conseil. © DUPUIS